

les Carnets de



Marguerite

## Rencontre Européenne

« Etre parent et travailler : agir ensemble pour l'égalité des chances »

**23 mars 2007**

MARGUERITE est un projet partenarial cofinancé par le fonds social européen (EQUAL) à dimensions locale, interrégionale et transnationale. Il concerne l'accueil du jeune enfant, l'articulation des temps et l'égalité des chances.



equal  
2004-2006  
Co-financer  
la croissance  
et créer les emplois  
pour les meilleurs  
salaires européens

# Remerciements

**Les partenaires du projet MARGUERITE souhaitent vivement remercier toutes les personnes, organismes et institutions qui ont apporté leur concours à la réalisation de cette journée.**

Nantes Métropole, le Conseil Général des Pays de la Loire et le Conseil Régional de Bretagne pour leur soutien financier.

Monsieur Fabrice Clerfeuille, Directeur de l'IAE / Faculté de Sciences économiques de Nantes, pour l'accueil de la Rencontre dans ses locaux,

Mesdames Dussuet, Trégret, Ballestar, Butelli, Malavolti, Souvestre, Gannereau-Bondis, Ruello, Moyon-Mauguin, Giret, de Lajarte, Leveiller ainsi que, Messieurs Hervaux, Noguès, pour leurs interventions.

La Mutualité Sociale Agricole 44 pour l'impression à titre gracieux des documents de communication.

La Mutuelle Atlantique Enfance et Famille pour la prise en charge financière complète de ce document de synthèse Rencontre européenne MARGUERITE.

# Ouverture de la journée

Cette Rencontre Européenne MARGUERITE s'inscrit dans le volet des échanges transnationaux Equal Time avec nos partenaires espagnoles et italiennes des programmes « En Alaquàs conciliaras » et « Tempo » et dans le cadre des Journées d'études et de mobilisation de l'économie sociale et solidaire, organisées par l'association Les écosolies et Nantes Métropole.

## Intervention :

**Annie Leveiller,**  
Présidente d'Animation  
Rurale 44, fédération  
Départementale  
d'Education Populaire

Equal MARGUERITE, Programme d'Initiatives Communautaires, s'est saisi de la question de l'égalité des chances, re-nommée égalité entre les femmes et les hommes, comme d'un levier pour permettre l'accès des femmes au marché du travail.

Permettre l'articulation des temps de vie sociale, familiale, professionnelle ou en insertion, formation, recherche d'emploi, c'est agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Permettre à chaque parent de vivre sa vie professionnelle, sa vie sociale, sa vie familiale sereinement, c'est permettre à chaque parent d'être efficace sur son lieu de travail, de s'investir sur son territoire de vie, d'être disponible pour sa famille, en sachant que le bien-être de son enfant est assuré. C'est une des préoccupations de Marguerite.

La diversité du partenariat MARGUERITE permet de travailler l'articulation des temps de vie par diverses entrées :

L'égalité professionnelle et l'organisation du temps de travail dans l'entreprise,

La répartition des tâches dans la sphère familiale,

L'organisation des temps de la ville et l'aménagement des territoires, bassins de vie, d'emploi, et mobilité,

Les modes d'accueil de l'enfant.

C'est cette dernière entrée qui est plus largement développée par MARGUERITE, à travers des expérimentations sur différents territoires de Bretagne et des Pays de la Loire.

Cette journée est l'illustration de toutes les réflexions, de tout le travail, de toute la mutualisation du partenariat MARGUERITE, avec une règle commune :

**La démarche participative : faire ensemble et non faire pour ou à la place !**

# L'égalité des chances entre les femmes et les hommes : Comment agir sur les représentations culturelles ?

**Diffusion du film réalisé par le programme « En Alaquàs conciliaras ».**

Les extraits présentés sont un recueil de témoignages réalisés auprès de passants et une représentation mimée de la vie quotidienne d'un couple en deux séquences : « La falsa liberacion » et « Conciliation ».

## **Intervention :**

**Gloria Ballestar,** municipalité d'Alaquàs (Espagne), présentation du projet « En Alaquàs Conciliaras ».

Traduction simultanée :  
Claire Alcaraz.

L'égalité entre les femmes et les hommes doit se construire. Il faut pour cela, entre autres moyens, agir sur les représentations culturelles, l'éducation, les traditions, les préjugés, les clichés. Comment permettre la prise de conscience de chacun d'entre nous ? Comment agir pour déspecialiser les rôles ?

## **I - « En Alaquàs conciliaras »**

Le territoire d'action du programme « En Alaquàs conciliaras » est la ville de Alaquàs (30 000 habitants) située dans l'agglomération de Valence.

Son objectif est de lutter contre les représentations et de faire évoluer les attitudes liées à la répartition des rôles entre les femmes et les hommes dans la société.

Les campagnes de sensibilisation et d'information auprès des jeunes et des familles sont les moyens d'actions essentiellement utilisés.

Le travail auprès des jeunes fait l'objet d'une approche globale sur les stéréotypes : répartition des rôles et des tâches domestiques dans la sphère familiale, représentations concernant les professions, la répartition sexuée des jeux et des jouets... Tous ces thèmes sont abordés par des animatrices dans le cadre d'un programme pédagogique développé en 9 activités.

Durant l'année scolaire 2005 - 2006, le projet a reçu un très bon accueil auprès du corps enseignant. Un guide présentant les différents modules et les résultats de la démarche a été réalisé pour être diffusé auprès d'autres collectivités.

En 2006-2007, les actions sont conduites dans les collèges et lycées avec pour ambition de proposer, à terme, des modules de sensibilisation couvrant l'ensemble du système éducatif de 6 ans à 16 ans.

Par ailleurs, des actions plus ciblées sont conduites auprès des familles. Ainsi, la conception de calendriers, réalisés pour faciliter l'approche de la coopération au sein des familles dans le cadre des tâches familiales et domestiques, permet la sensibilisation des enfants à la question de l'égalité des genres. Outils de conciliation, pédagogiques et attractifs, ils sont distribués par les enfants et ont un grand succès auprès des familles.

En 2005, le calendrier présentait des ustensiles ménagers « adaptés » : machine à laver avec 2 hublots, balais à double manche ...

Celui de 2006 a été réalisé à partir de dessins produits par des enfants de 6 écoles. Il présente des situations remettant en cause les idées reçues sur les activités, les métiers ou les sports réservés aux hommes et aux femmes : les enfants sont invités à noter sur ce calendrier : qui réalise quelle tâche ménagère et quand.

Le film, présenté en introduction, est également un outil d'intervention auprès des jeunes.

Pour conclure, Gloria Ballestar précise que des actions destinées spécifiquement aux adultes sont également développées. Un animateur « espion » accompagne et encourage des hommes à se lancer dans le repassage, tandis que des femmes sont formées au bricolage (maçonnerie, électricité ...). Elles apprennent aussi à déléguer les tâches ménagères. Là encore, le mot d'ordre est de lutter de façon ludique mais en profondeur sur les représentations et les idées reçues.

## II - « Le mur des préjugés »

Le territoire du projet est la Communauté de Communes du canton de Segré, dans le Nord Ouest du département du Maine et Loire. Il représente 16 000 habitants répartis sur 15 communes.

### Intervention :

**Nathalie Ruello,**  
conseillère en insertion sociale et professionnelle à la PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) de Segré.

Dans le cadre du projet MARGUERITE, porté par l'Association Petite Enfance d'Angers et la Mutualité Sociale Agricole 49, la Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation de Segré a conduit une action de sensibilisation à l'égalité des chances hommes / femmes auprès du public de jeunes adultes dont elle assure l'accompagnement dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Des animations collectives, de 1h30 à 2 heures, ont été développées utilisant comme outil le jeu « le mur des préjugés<sup>1</sup> ».

Deux équipes doivent démonter un mur de fausses briques sur lesquelles sont inscrites des affirmations sur le monde du travail et de l'éducation : « les enseignants accordent plus d'importance aux garçons », « les mères qui travaillent ont des enfants qui ont des résultats scolaires moins satisfaisants », « les hommes sont plus aptes à commander », « les salaires des femmes sont des salaires d'appoint » ...

« Vrai ou faux », « vrai et faux », les participants doivent se prononcer sur ces affirmations. La déconstruction donne lieu alors à des échanges et des débats entre les deux équipes. Elle permet de lever un certain nombre d'idées reçues et de préjugés sur les questions de formation, d'emploi, de travail et de l'entreprise. Le jeu participe à la formation et à la mise à niveau de ces groupes de jeunes adultes en insertion, dont certains sont en grande difficulté sur l'expression écrite et les savoirs de base.

Nathalie Ruello souligne l'importance de positionner cette animation dans une démarche de formation plus globale pour compléter les acquis du jeu par des apports théoriques dans le cadre d'une année scolaire ou d'une formation et le rôle primordial de l'animateur qui relance, pose des questions et met en perspective les affirmations par des apports de vocabulaire, d'histoire ou de droit.

### Intervention :

**Annie Dussuet,**  
sociologue, chercheuse au CNRS

## III – Mise en perspective : La question de l'égalité entre les hommes et les femmes est-elle toujours d'actualité dans la société occidentale ?

Comme le présente le film « En Alaquàs conciliaras », les inégalités qui subsistent dans l'espace privé domestique se retrouvent dans l'espace public et notamment dans le cadre professionnel.

En France, les femmes salariées, globalement plus diplômées, ne gagnent en moyenne que 80 % du salaire des hommes à temps de travail identique et sont plus souvent au chômage qu'eux.

L'interdépendance de ces deux espaces, privé et public, est le ressort de cette inégalité : la charge de travail domestique qui incombe aux femmes se répercute sur la charge de leur activité professionnelle.

C'est particulièrement le cas pour les femmes qui travaillent à temps partiel, choisi ou non. Moins valorisé, moins reconnu, il limite les promotions, l'évolution des salaires et freine le déroulement de carrière, créant un « plafond de verre » ou un « plancher collant ».

<sup>1</sup> Ce jeu a été élaboré par Olympio, association d'ingénierie sociale et culturelle. Contact : 24 rue Lapostol, 92150 Suresnes. Téléphone : 01 45 06 12 08.

Par ailleurs, le cadre culturel définit un ensemble de normes sociales très présentes : l'identité hommes / femmes fondée en particulier sur la division sexuée du travail.

Par extension, on constate une division des espaces. Les femmes sont affectées à l'espace privé tandis que les hommes sont dans l'espace public. Cette situation est d'autant plus paradoxale que la grande majorité des femmes ont aujourd'hui une activité professionnelle.

Les modes de fonctionnement dans ces espaces sont de nature différente. Dans la sphère privée, le calcul est absent, l'échange commandé par le lien social, le travail réalisé non comptabilisé et même indicible pour certaines tâches essentielles.

Au contraire dans la sphère publique, l'échange est régulé, organisé par le marché. La notion de choix ou de participation est gouvernée par la raison et l'intérêt. La modalité essentielle de cet échange repose sur le calcul, la comptabilisation.

Dans l'espace public professionnel, la question de l'égalité est clairement posée comme un principe et un objectif à atteindre, ce qui n'est pas forcément le cas dans la sphère privée.

L'externalisation des tâches domestiques propose une solution pour tendre vers une égalité dans la sphère privée : le recours à des services de proximité payants pour la réalisation des tâches domestiques plaçant de fait celles-ci dans la sphère professionnelle.

Mais si ce secteur d'activité est créateur d'emplois, se sont, pour la plupart, des emplois dits féminins avec les caractéristiques propres de « l'emploi des femmes » : peu ou mal reconnus, temps partiel, souvent subi, et bas salaires...

Avec le développement de ces services, l'inégalité propre aux activités domestiques et familiales, ne ferait que se déplacer de la sphère privée vers la sphère publique professionnelle. L'égalité devrait donc être au centre des questionnements préalables à l'organisation et au développement de ces services (formation, reconnaissance des qualifications, mixité femme / homme ...).

Pour conclure, Annie Dussuet rappelle que l'interdépendance des espaces publics et privés est au cœur de la question de l'égalité femme / homme : « rien ne pourra changer dans l'espace public, si rien ne bouge dans la sphère privée ».

Les actions des partenaires des programmes « En Alaquàs Conciliaras » et « MARGUERITE » sont tout à fait essentielles pour promouvoir cette égalité.

# Comment articuler les temps de vie professionnels, familiaux et sociaux ?

Diffusion de la première partie du film « **De notre temps** », réalisé par Eric Watt, pour la Rencontre européenne Marguerite.

Paroles de parents, d'enfants, d'élus de collectivités territoriales, de technicien(ne)s d'organismes sociaux, de professionnel(le)s salarié(e)s des structures d'accueil de l'enfant ...

Au regard des nouvelles données sociologiques et démographiques, des évolutions sociales et économiques (taux d'activité féminin, éclatement de la famille traditionnelle, nombre grandissant de femmes seules avec enfants, émiettement du travail...), la question de l'articulation des temps de vie doit être travaillée selon différents axes et avec différents acteurs, en interdépendance les uns des autres.

## I – Le programme « Tempo »

« Tempo » s'attache à développer des actions innovantes dans le domaine des services enfance et petite enfance pour répondre aux besoins des familles.

Porté par la ville de Florence, il prend en compte l'évolution des données sociales et « sociétales » telles que : l'évolution des références culturelles de la relation avec l'enfant, l'enjeu de l'égalité homme / femme dans les familles, l'éloignement des réseaux de solidarité, le besoin de souplesse dans l'organisation des services.

Les parents sont des partenaires associés au programme pour que la mise en place de nouvelles offres de services et l'élargissement des services « petite enfance » et « enfance » déjà en fonctionnement proposent des solutions adaptées à leurs besoins.

Les expérimentations mises en œuvre dans les services d'accueil municipaux de la ville de Florence : crèches, halte-garderies, centres d'accueil enfants et parents, coopèrent avec des services à domicile et des structures sociales privées, notamment avec des coopératives. Elles se sont notamment développées sur les axes suivant :

Un travail sur l'identité des services éducatifs s'appuyant sur l'évolution de la relation enfant/parent a été développé.

Des actions de soutien à la fonction parentale, des parcours de parentalité, ont été mis en place pour les parents.

Un « Crécho bus » visant à développer la connaissance de la ville est également en fonctionnement.

Giovanna Malavolti souligne que la valeur centrale de « Tempo » est la préservation et l'attention portée à l'intégrité des enfants : ralentir le rythme au sein des structures est un des axes de travail.

Il faut permettre au parent de retrouver le plaisir d'être avec son enfant et avec les autres, permettre à l'enfant de se sentir bien dans la structure qui l'accueille avec un temps d'adaptation objet d'une attention particulière, offrir un cadre reposant dans la ville avec la valorisation des espaces verts dans les structures.

Cette qualité fait l'objet d'une évaluation suivie aussi bien auprès de services existants de longue date que de services récemment créés.

### Intervention :

**Gloria Ballestar,**  
**Giovanna Malavolti**  
municipalité d'Alaquàs  
(Espagne), présentation  
du projet « En Alaquàs  
Conciliaras ».

Traduction simultanée :  
Claire Alcaraz.

## II – Entreprises et articulation des temps

Les contraintes liées à la conciliation des temps de vie sont abordées sous l'angle de l'organisation des services d'accueil (crèches, haltes garderies ...) ou bien des besoins relatifs aux bénéficiaires de ces services (enfants, parents ...) beaucoup plus rarement sous celui des contraintes et besoins des entreprises.

Mouvement de formation et d'échange rassemblant 2700 chefs d'entreprises, le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises de Nantes-Atlantique (CJD) a conduit une réflexion qui fait l'objet d'un rapport « Temps de travail, Temps de vie »<sup>2</sup>

**Intervention :**

**Didier Hervaux,**  
membre du Centre des  
Jeunes Dirigeants  
d'Entreprises de Nantes-  
Atlantique

Gérant de la société  
Convergence-  
Applications

Ce rapport dresse le constat de la complexification des temps de vie passant d'un temps ternaire éducation-travail-retraite à des parcours plus complexes intégrant des périodes de chômage, reconversion...

Les hommes et les femmes aspirent à une meilleure gestion des temps, des ruptures, choisies ou non, de leurs contraintes personnelles, alors que les entreprises sont soumises à un temps qui diminue et s'accélère.

Les entreprises ont un rôle à jouer pour une meilleure conciliation du quotidien et des parcours de vie des individus.

En terme de garde d'enfant par exemple, tout ne peut pas se régler par la mise en place de services ou de structures d'accueil répondant aux besoins de flexibilité des entreprises.

L'organisation du travail et une nouvelle forme de management à l'écoute du salarié peuvent être une solution pour concilier temps professionnels et familiaux. Cette double approche contribue à l'équilibre personnel des salariés et permet aux entreprises de fidéliser des collaborateurs dans un marché de l'emploi qui, à terme, va avoir des besoins forts en recrutement.

Elle s'appuie sur la notion de « capital humain » permettant d'éviter une approche schizophrénique du travail et de sortir d'une gestion paternaliste des ressources humaines de l'entreprise. Elle nécessite pour l'entreprise une vision forte et implique l'instauration d'une culture de dialogue avec les salariés et/ou les syndicats.

Pour le CJD, cette attention aux contraintes et aux besoins des salariés peut devenir un vrai facteur de différenciation et de valorisation pour les entreprises.

Didier Hervaux a mis en oeuvre ces principes de management au sein de sa société, précisant que son activité et le niveau de salaires en facilitent cette application. Il remarque qu'en terme d'aménagement du temps de travail, seules les salariées ont choisi des temps partiels.

Il ne s'agit pas de proposer une réponse collective, mais d'apporter une attention et un cadre de dialogue pour envisager des solutions aux contraintes de chacun.

Le dialogue et la co-construction constituent les meilleurs leviers d'action au sein des entreprises, mais également avec l'ensemble des partenaires pour envisager des solutions en matière de gestion et de conciliation des temps.

### III – Expérimentation « Saisons en Anjou »

Le territoire du projet, l'Est du département du Maine et Loire, est marqué par la présence de nombreuses cultures spécialisées. Depuis les années 90, les entreprises agricoles connaissent des difficultés pour recruter des travailleurs saisonniers. Employeurs et partenaires socio économiques (Mutualité Sociale Agricole du Maine et Loire, Comité d'Expansion, CNPH, ADEFA) se sont donc regroupés pour envisager un plan d'action en vue de favoriser le développement de l'emploi de travailleurs saisonniers.

Le programme Equal « Saisons en Anjou » s'est donné pour objectifs de structurer l'offre d'emploi, d'expérimenter une nouvelle offre de formation professionnelle, de diffuser les informations sur la démarche et de faciliter la disponibilité des futurs salariés en levant les freins à l'accès à l'emploi.

Ce programme se décline en 12 actions, dont celle pilotée par la Mutualité Sociale Agricole du Maine et Loire qui concerne ce dernier objectif.

Préalablement au démarrage du projet, les partenaires ont fait le choix de travailler à l'échelle de communautés des communes déjà engagées dans des contrats enfance / temps libre et connaissant des pics d'activité agricole saisonniers.

**Intervention :**

**Martine Souvestre,**  
chargée de mission  
Action Sanitaire et  
Sociale à la Mutualité  
Sociale Agricole du  
Maine et Loire,  
expérimentation  
« Saisons en Anjou ».

<sup>2</sup> consultable en ligne : <http://www.cjd.net/> rubrique « travaux »

Ils ont aussi choisi d'intervenir dans le cadre d'une démarche participative et en co-pilotage avec les collectivités territoriales pour garantir la réalisation des actions. Le diagnostic permet de mettre en évidence les caractéristiques propres du travail saisonnier :

- « l'imprévisibilité », il est très difficile de déterminer quand les récoltes commencent et quand elles se terminent,
- « la mobilité », le territoire concerné est vaste et implique des déplacements entre lieu d'habitation et zone d'activité,
- « la concentration », les temps d'activité se cumulent sur une même période et sont très courts,
- « la précarité », les contrats sont très courts, peu renouvelés, et les salaires bas (478 € en moyenne).

Trois axes d'intervention ont été identifiés :

- favoriser l'accès au logement,
- faciliter les transports,
- favoriser l'accueil et la garde d'enfant en s'appuyant sur une offre de qualité, viable et légale.

Les attentes relatives aux modes d'accueil des enfants sont fortes. Au regard du diagnostic, les services pour les 2/3 ans et les 5/7 ans doivent être faciles à trouver, souples, réactifs et peu onéreux.

Pour faciliter la mise en place de modes d'accueil adaptés aux besoins d'un secteur d'activité marqué par une très grande flexibilité, des actions de sensibilisation et d'information ont été conduites auprès des acteurs de la petite enfance et des professionnels. Des actions de soutien à des porteurs de projet ont également été menées.

Martine Souvestre précise que « Saisons en Anjou » a permis une définition plus pointue des besoins de ce secteur d'activité et des enjeux de son développement, en terme d'organisation et de mise en place de services connexes.

Cette démarche doit être maintenant articulée dans le cadre du développement du pôle de compétitivité du végétal en Maine et Loire.

## **IV – Débat**

L'intervention de Didier Hervaux trouve un écho dans la salle.

Chantal Richard, représentante de l'Union Locale de la CFDT Nantes, précise qu'il faut associer les salariés dans le cadre des réflexions ou des projets concernant les modes d'accueil de l'enfant, notamment à travers les comités d'entreprises.

Elle alerte sur le danger lié au « détournement » des modes de garde : ce n'est pas parce que des réponses sont possibles en terme d'organisation de services qu'il faut les développer sans réfléchir en parallèle à l'organisation du travail, et notamment aux horaires atypiques.

Jérôme Dholland du Comité d'Entreprise Aker-Yards souligne l'importance de la culture d'entreprise et des dirigeants dans la possibilité de construction d'un dialogue social. Il constate qu'il est plus facile pour un cadre de choisir un temps partiel (même si cela compliquera son déroulement de carrière) que pour les salariés ayant de plus bas revenus ou étant plus précarisés.

Didier Hervaux, abonde dans ce sens et précise aussi que des dispositifs d'aménagement et d'organisation du travail sont plus difficiles à mettre en œuvre dans certains secteurs d'activité comme celui de la production.

Il relève l'importance du dialogue et cite une réflexion en cours qui regroupe le CJD, la CFDT et AUDENCIA.

# L'accueil de l'enfant : des réponses innovantes au regard des évolutions sociales et professionnelles

Diffusion de la seconde partie du film « **De notre temps** » réalisé par Eric Watt pour la Rencontre européenne Marguerite.

Marguerite a choisi l'accueil de l'enfant comme axe d'entrée pour répondre aux questions de l'articulation des temps de vie et de l'égalité homme/femme. Les expérimentations présentées soulignent l'intérêt de la démarche de l'économie sociale et mettent en exergue les points de vigilance à observer dans le cadre de l'accueil de l'enfant :

- Préserver et garantir le bien-être des enfants,
- Observer une vigilance sur les conditions de travail des professionnels,
- Agir en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire selon une démarche participative où les parents sont bien sûr parties prenantes.

## I - La crèche POM

### Intervention :

**Isabelle Gannereau-Bondis**, sociologue et directrice adjointe de l'Association Petite Enfance d'Angers  
Expérimentation crèche POM

Fort de son expérience en matière d'accueil de l'enfant, l'Association Petite Enfance d'Angers (APE) s'est engagée dans le programme européen Marguerite sur le territoire d'Angers Loire Métropole pour favoriser l'accès aux modes de garde aux familles connaissant des situations professionnelles précaires.

Partant du postulat que « *les parents ont quelque chose à en dire ; l'idée est de faire avec eux et pas à leur place* », un diagnostic partagé a été réalisé conjointement par une sociologue et des parents.

Il a permis d'identifier précisément les difficultés rencontrées par les familles, d'affiner les besoins en mode d'accueil pour leurs enfants : impromptus, en urgence, difficilement programmables, irréguliers... et de formuler des pistes d'expérimentations adaptées pour la garde d'enfants de 0 à 12 ans.

Avec la mise en place du dispositif POM - Partenariat Opération Mobilité - , l'APE s'est engagée dans une double démarche permettant à des demandeurs d'emploi (majoritairement des femmes) de se positionner sur un travail saisonnier et répondant à un besoin de main d'œuvre dans un secteur d'activité rural (la cueillette des pommes).

Le dispositif POM est un partenariat (MSA 49, ANPE, DDTEFP, CAF DDASS, ville d'Angers, Conseil Général) qui développe un mode d'accueil de l'enfant adapté avec la volonté de parvenir à :

- Articuler la vie familiale et la vie professionnelle quand l'amplitude horaire (travail et déplacement) avoisine les 12 heures,
- Offrir rapidement un mode de garde, parfois du jour au lendemain,
- Prendre en charge l'ensemble de la fratrie.

Le dispositif prévoit des modalités spécifiques pour garantir le bien-être de l'enfant et pallier les difficultés de l'accueil : pas de temps d'adaptation, peu de contacts professionnels/parents. Une journée porte-ouverte est organisée pendant laquelle les parents peuvent venir avec les enfants visiter les lieux et faire connaissance avec les professionnels. Ceux-ci sont formés et préparés pour pratiquer un accueil individualisé de l'enfant dans un cadre collectif.

A l'issue de la période de cueillette, certains parents ont trouvé des stages ou de nouveaux contrats. Des familles ont pu bénéficier d'un accueil dans une autre structure de l'APE ; plusieurs familles ont exprimé leurs difficultés devant l'arrêt de l'accueil pour leur permettre de satisfaire d'autres propositions de travail.

Isabelle Gannereau-Bondis fait état des questionnements partagés par l'ensemble des partenaires engagés dans cette expérimentation : que peut-on pérenniser et mettre en place avec les familles pour assurer la continuité de la démarche ?

Les réponses sont plurielles et les solutions sont à construire en partenariat, notamment avec les premiers concernés : les parents.

## II - L'expérimentation PAR-A-SOL ou la création d'un réseau d'accueil solidaire

### Intervention :

**Patricia Moyon-Mauguin**, membre du CA de l'association les Poulbots de Saint Brévin, expérimentation PAR-A-SOL

Dans le cadre du projet territorial Pays de Retz Atlantique du programme MARGUERITE, « l'accueil de l'enfant de 0 à 10 ans », l'association Les Poulbots basée à Saint Brévin, développe l'action PAR-A-SOL (PARent Aide SOLidaire) L'objectif est la mise en place d'un réseau d'accueil solidaire pour répondre aux besoins des parents en terme de garde ponctuelle (loisirs) ou d'urgence (grèves d'école, maladie des enfants). Le territoire d'expérimentation est celui de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire.

PAR-A-SOL repose sur la mise en relation des familles par le biais d'animations et de temps de rencontres dans l'objectif de créer des liens entre les parents adhérents au dispositif, entre les enfants, pour faciliter les échanges de garde.

Le principe de fonctionnement est simple : PAR-A-SOL met à la disposition de ses adhérents un fichier regroupant des offres de services très ouvertes : accueil d'urgence d'enfants, baby-sitting, mais aussi jardinage, aide aux commissions, accompagnement...

Tout adhérent à PAR-A-SOL doit présenter des offres et des demandes et tout service demandé devra être compensé par un service rendu. Chacun peut refuser une proposition dont les conditions ne lui conviennent pas.

PAR-A-SOL gèrera un système de comptes personnels dont le principe est « un service donné = un service rendu » et régulera le fonctionnement en se réservant le droit de refuser toute offre proposée contraire aux statuts, au règlement intérieur, à sa charte, à l'esprit de l'Association ou aux lois en vigueur.

Dans un contexte de fort développement démographique et d'éloignement des solidarités familiales, l'enjeu de PAR-A-SOL est de recréer des solidarités de proximité, de tisser du lien social, de développer des relations intergénérationnelles pour rompre l'isolement des familles et contribuer à l'évolution harmonieuse du territoire.

Une évaluation de cette expérimentation, accompagnée par Anne Vincent, co-directrice d'Animation Rurale 44, permettra d'envisager les conditions de développement sur un autre territoire.

## III Mise en perspective : Quels sont les leviers d'actions en faveur de la petite enfance ?

Quatre leviers sont identifiés :

- L'Europe qui pointe les dysfonctionnements, et met en place des dispositifs permettant de lancer des programmes d'actions comme Equal,
- La France et sa politique sociale, notamment à travers la CNAF,
- Les partenaires tels que les collectivités locales et les associations, dont Jacqueline Trégret salue l'énergie,
- Les familles par le biais des solidarités familiales puisque qu'aujourd'hui, 7 enfants sur 10 sont pris en charge par la famille, le plus souvent par la mère ou la grand-mère.

### Intervention :

**Jacqueline Trégret**, adjointe au maire de Saint-Nazaire en charge de l'éducation et de l'enfance

Jacqueline Trégret insiste sur la nécessaire diversification des modes d'accueil à proposer aux familles afin de répondre de manière adaptée aux différentes situations.

A Saint-Nazaire, cet objectif politique se concrétise par la diversité des réponses : multi accueils et crèches associatives ou municipales, crèche familiales, assistantes maternelles.

Sur le territoire de la CARENE, une recherche-action menée sur les freins à l'emploi a permis la mise en place d'une expérimentation : l'accueil de l'enfant avec la prise en charge l'ensemble d'une fratrie au domicile des parents pour des familles en situation de retour à l'emploi et confrontées à des horaires atypiques. L'ADT (Aide à Domicile pour Tous), opératrice de cette expérimentation, s'est engagée à salarier des professionnels sur un volume horaire de travail suffisant pour ne pas développer le travail précaire. La participation financière des familles est limitée grâce à un partenariat engagé avec la CAF. Une expérimentation similaire vient d'être lancée à Nantes.

Jacqueline Trégret souligne le « rôle facilitateur » que doit avoir la collectivité dans la mise en place des projets et le développement des partenariats et précise que la collectivité n'a pas vocation à se substituer aux opérateurs.  
« *La politique ne vaut que si elle a un impact sur la vie quotidienne des usagers et des bénéficiaires* ».

## IV - Débats

Le débat s'engage sur la place de chacun : parent, professionnels de l'enfance, entreprise... dans la mise en place de mode d'accueil de l'enfant.

Ainsi comment les assistantes maternelles ont-elles réagi à la mise en place du dispositif PAR-A-SOL ?

Colette Vallée, présidente de l'association Les Poublots, précise que cela ne pose aucun problème car le projet concerne uniquement l'accueil ponctuel.

Annie Leveiller indique que le Projet Pays de Retz Atlantique regroupe, entre autre, associations gestionnaires de structures collectives et assistantes maternelles, pour réfléchir ensemble à l'accueil d'enfants sur des horaires et temps atypiques.

Réagissant sur la place de l'entreprise, Jacques Stern, Président de la Mutuelle Atlantique Enfance et Famille (MAEF), confirme la prise de conscience par les entrepreneurs que l'efficacité et le bon fonctionnement de leur structure passe par la prise en compte des problématiques sociales des salariés, notamment en terme de garde d'enfants. Dans le cadre du programme MARGUERITE, la MAEF travaille sur un projet de crèche inter-entreprises avec un groupement d'entreprises de tailles extrêmement variées.

Emmanuelle Rousset, Directrice de l'association rennaise Parenbougé (partenaire MARGUERITE) insiste sur ce fait. « Etre parent et travailler » ne se résume pas à la question des modes de garde. La parentalité doit intégrer le quotidien de l'entreprise. La création et la gestion d'une crèche inter-entreprises<sup>3</sup> ont permis à Parenbougé d'impliquer les hommes dans la démarche et de favoriser ainsi l'égalité femme/homme.

Anne-Sophie de Lajartre, Présidente de l'APE, précise que l'objectif est aussi d'impliquer les entreprises dans la réflexion et la mise en place d'une organisation du travail qui permette une meilleure articulation de la vie familiale et professionnelle et ce, dans le cadre du dialogue social sur l'égalité professionnelle.

Annie Leveiller rejoint cette position en soulignant que, l'articulation des temps de vie ne va pas se régler par la seule question des modes de garde. Elle nécessite effectivement une réflexion transversale qui interroge les temps de travail et l'organisation dans l'entreprise, l'égalité femme/homme intégrant le « temps des villes », et le lien entre bassins de vie / bassins d'emploi.

---

<sup>3</sup> Calais à Rennes

# Comment aller plus loin ensemble ?

## I Synthèse par Henry Noguès :

Depuis plusieurs années, Henry Noguès mesure que la question de **l'accueil de l'enfant s'est déplacée de la sphère privée à la sphère publique et se situe au cœur de plusieurs champs politiques** :

### Intervention :

**Henry Noguès**, économiste, professeur à la Faculté de Sciences Economiques de Nantes.

Henry Noguès accompagne la démarche d'évaluation du programme Marguerite.

- La politique familiale : dont un des objectifs est de tendre à la réduction des inégalités de revenus entre les familles.
- La politique de l'emploi : pour répondre à la pénurie d'emploi.
- La politique du travail : avoir deux revenus devient la norme dominante et est une protection supplémentaire face au risque de pauvreté. L'organisation du travail, dans le sens de la flexibilité des salariés, complexifie l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale. A noter qu'une étude de la CNAF montre que le « temps libéré » par le dispositif 35h permet aux parents de consacrer plus de temps à leurs enfants.
- La politique de la parité : quelle parité quand le travail à temps partiel est majoritairement subi par les femmes et impacte sur leurs droits à la retraite ?
- La politique de la cohésion sociale : actuellement axée sur la lutte contre le chômage dans l'objectif de réduire l'exclusion : la question de la redistribution sera à intégrer dans le cadre de cette politique.

Ces politiques croisent toutes des données concernant : le besoin d'accueil de l'enfant, l'articulation des temps et l'égalité femme/homme, axes de travail des partenaires MARGUERITE.

**L'accueil de l'enfant a également une dimension territoriale** qui est source d'inégalités dans l'accès aux modes d'accueil.

Si la capacité d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans est d'un bon niveau dans le département de la Loire Atlantique, on note des disparités très importantes entre les territoires : accueils collectifs et crèches familiales sont plus développés en zones urbaines qu'en milieu rural.

La répartition des financements, est plus orientée vers le versement de prestations financières aux familles que vers le subventionnement des services, ce qui ne participe pas à la réduction de cette inégalité.

**Dans une comparaison européenne**, l'impact positif de la politique familiale française se retrouve dans le haut niveau du taux de fécondité.

Abordant la dimension de solidarité, Henry Noguès cite Gosta Esping-Andersen<sup>4</sup> pour souligner qu'elle relève de l'ordre public (la protection sociale, la redistribution...), de l'ordre économique (le marché) et de l'ordre privé (la solidarité familiale).

Il identifie un quatrième mode de solidarité : « *la capacité qu'ont les hommes et les femmes c'est-à-dire la société civile à s'organiser* » collectivement sous le mode coopératif, associatif ou mutualiste.

La démarche de MARGUERITE et de ses partenaires européens en est une illustration.

Selon les modèles économiques, ces 4 pôles s'équilibrent différemment. Selon l'organisation de la société et les choix collectifs, les types d'emplois créés seront différents. La cohésion sociale et l'effectivité de l'égalité homme-femmes seront également impactées.

La démarche de développement durable, dans laquelle MARGUERITE et ses partenaires sont engagés, est bien de concilier quatre axes : la production économique, la cohésion sociale, l'équilibre écologique mais aussi, la manière dont on décide, c'est-à-dire, la démocratie participative.

<sup>4</sup> Gosta Esping-Andersen (Danois, né en 1947), professeur à *Universitat Pompeu Fabra* (Barcelone), auteur d'un ouvrage intitulé « les trois mondes de l'Etat providence »

**Intervention :**

**Françoise Giret,**  
Association Parents  
Enfants en Finistère  
(APEFI), coordinatrice  
du projet territorial  
Marguerite sur Lesneven  
et membre du groupe  
Equal Time

« La règle du jeu des  
programmes européens  
Equal intègre l'obligation  
d'un volet  
"transnational", bonne  
occasion pour faire un  
détour par "l'ailleurs" et  
pour enrichir nos  
pratiques. »

## II Recommandations MARGUERITE

Equal Time, volet transnational du programme MARGUERITE, a pour objet d'échanger sur le "modèle d'intervention" que chaque partenaire a développé dans son pays : « Tempo » en Italie, « En Alaquas Conciliaras » en Espagne, « MARGUERITE » en France.

Equal Time met en évidence l'action et les leviers d'action utilisés par chacun des partenaires afin que les choses changent... Comment faire évoluer le pouvoir politique et les lois (Tempo), le pouvoir économique et l'entreprise (En Alaquas Conciliaras), le pouvoir citoyen (MARGUERITE), pour une meilleure prise en compte de l'égalité femme/homme et de la nécessaire articulation des temps et pour une réelle intégration des ressources et des contributions de la société civile dans les prises de décisions.

Une action sur ces 3 pouvoirs, utilisés comme 3 leviers, peut faire évoluer notre société, notre organisation du "vivre ensemble".

Concernant le pouvoir citoyen, voici aujourd'hui les convictions et les recommandations des partenaires MARGUERITE.

### **Promouvoir, sensibiliser, former à l'articulation des temps de vie et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes**

- Former et sensibiliser tous les acteurs concernés,
- Former et sensibiliser les parents et les enfants au partage des tâches,
- Agir sur la parentalité, sensibiliser les parents à leur rôle éducatif, notamment les pères.

### **Mettre les acteurs du territoire en synergie et organiser les partenariats**

- Impliquer les usager(e)s (citoyens, parents), les associations, les organisations familiales,
- Impliquer les élu(e)s, les collectivités territoriales et les organismes sociaux,
- Impliquer les partenaires sociaux : entreprises, syndicats, comités d'entreprises,
- Rechercher la complémentarité entre les lois existantes et une politique volontariste pour la mise en œuvre d'actions novatrices en matière de conciliation et d'égalité des chances.

La démarche doit être participative (cf le guide « Marguerite, Graines de projet ») et les financements sont conjugués, pour permettre la mise en place d'un service.

### **S'engager ensemble, parent-salarié(e) et entreprise, pour l'égalité professionnelle**

- Former à la législation en permettant une bonne connaissance des lois existantes,
- Aménager et organiser le temps de travail en concertation,
- orienter les politiques et améliorer les dispositifs en s'appuyant sur des statistiques sexuées,
- Favoriser l'égalité professionnelle comme un enjeu économique pour l'entreprise et le territoire.

### **Développer des modes d'accueil à l'enfance innovants et pérennes**

- Accueillir la diversité,
- Offrir une large palette de réponses en combinant les services,
- Etre en vigilance pour ne pas déplacer la précarité subie par les familles sur les salarié(e)s,
- Former les intervenant(e)s, les professionnel(le)s à des accueils spécifiques,
- Garantir une qualité d'accueil et de service qui respecte les rythmes et besoins de l'enfant.

# Clôture de la journée

---

Dans son ouvrage « Le temps des femmes », Dominique Méda écrit :  
« Les revendications osent s'organiser et parmi elles : revoir profondément les rôles, impliquer les hommes dans la prise en charge des enfants, repenser l'organisation du travail dans les entreprises et dans la fonction publique, reconnaître que les activités de soins sont une richesse pour notre pays. Le processus est en marche, il faut le porter, l'accompagner, le promouvoir, pour sortir de nos vieux schémas et pour entrer dans une époque moderne, celle de l'égalité entre femmes et hommes, celle d'un effacement de la division traditionnelle des rôles, celles de la pluralité des tâches assurées par chacun des sexes et en définitive, celle d'une société plus équilibrée. »

## Intervention :

**Annie Leveiller,**  
Présidente d'Animation  
Rurale 44, fédération  
Départementale  
d'Education Populaire

Marguerite espère que nous avons ensemble avancé, réfléchi, pris conscience que nous pouvons tous individuellement et collectivement agir pour l'égalité des chances, même si parfois, nos intérêts d'acteurs - économique, politique ou de la société civile - peuvent sembler divergents ou parallèles.

Marguerite est composé d'acteurs de l'ESS, avec des pratiques différentes et des entrées différentes sur la question de l'égalité des chances, l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est la richesse et l'ouverture de nos réflexions et nos actions : des entrées différentes mais toutes liées les unes aux autres.

Nous devons ensemble trouver des réponses au besoin du parent salarié, usager, citoyen, et cela passe par la démarche participative.

On ne peut plus aujourd'hui faire comme si l'individu parent n'était plus parent quand il passe les portes de l'entreprise, comme s'il n'était plus parent quand il devient un utilisateur de service.

Pour le bien-être de tous, et des enfants en premier lieu, il faut pouvoir articuler ces différents temps de la vie, sans se dire que c'est l'affaire des autres. Les temps sont imbriqués, interdépendants. Nos rôles sociaux aussi.

Il ne s'agit aujourd'hui que de faire ensemble, construire ensemble, reconnaître les compétences, les savoir faire, les limites de chacun.

Il s'agit de les combiner, les associer pour avancer vers des objectifs partagés, dans une démarche de coopération.

Agir pour le développement social local, c'est agir pour le développement économique local, car quand socialement cela ne fonctionne pas, cela a un coût économique.

Combattre les résistances au changement, agir pour la répartition des tâches, des responsabilités, des richesses, c'est agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

# Annexes

## Liste des participants

AAMMOU	Aïcha	APE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
ACCOLAS - BELLEC	Christine	FNEJE Nantes 2 rue du marechal de Lattre de Tassigny 44000 Nantes
ALLAIN	Cyril	UFCV Espaces des loriots 7 rue de la Châtaigneraie 44115 Haute Goulaine
ALLAIN	Laetitia	Bébé Attitude, 4 Rue du Lo, 44420 LA TURBALLE
ALLOT	Nolwenn	AFPE Centre Louis Guilloux 12, rue du Vau-Méno - BP 507 22005 SAINT-BRIEUC Cedex 1
AMIEUX	Véronique	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
AUBRY	José	RADAR Blockaus DY10 5 bis boulevard léon Bureau 44200 NANTES
AUGEREAU	Lucie	Pays de Redon et Vilaine 19 rue st Michel BP 10602 35606 REDON Cedex
BALLESTAR	Gloria	En Alaquàs, conciliaras C/Majo, 88 46970 Alaquàs (Valencia) Espagne
BARDET	Adeline	SCOPIC 28 rue des Olivettes 44000 NANTES
BENMAHMOUD	Marie-Anne	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
BERDER	Marie-Thérèse	MUTUALITE 56/29, 14 Rue Colbert, 56100 LORIENT
BERNA	Eric	CAF 44 Sous Directeur de l'action sociale 22 rue de malville 44044 Nantes cedex
BERTIN	Sylvie	association blé en herbe 18 rue de la plissonnière 44310 Saint Colomban
BIZIEN	Pierrette	CAF DU NORD FINISTERE 1 rue Portmoguer 29602 BREST CEDEX2
BLAIS	Sylvain	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
BOIN	Charles	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
BOLOGNESI	Edy	Tempo Project Comune di Prato Piazza del Comune,2 Firenze Italie
BOMONT	Elodie	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
BOURGÉ	Louis-Axel	section CFDT Semitan 1 rue Bellier 44300 Nantes
BUTELLI	Patrizia	Tempo Project Comune di Prato Piazza del Comune,2 Firenze Italie
BRANGEON	Maryline	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
BREGEON	Lucie	Faculté des Sciences Économiques et de gestion Chemin de la Sensive du Tertre 44000 NANTES
BRENOT	Gaëlle	1 chemin du moulin du Breuil 44830 BRAINS
BRETON	Julien	13 rue du capitaine Yves Hervouet 44300 NANTES
BRICAUD	Brigitte	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
CAILLAT - DROUIN	Martine	Adjointe Ville d'Angers Boulevard de la défense et de la déportation 49035 Angers Cedex 1
CARIESTINE	Arlette	CE GIE ATLANTICA , La Garde, BP 42604, 44326 NANTES Cedex 3
CHAPLAIS	Yves	Mutuelles Atlantiques 29 quai François Mitterrand 44273 Nantes cedex 2
CHAPRON	Florence	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
CHÂTEAU	Dominique	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
CHESTIER	Lysiane	MSA Cœur de Loire 11 avenue des Droits de l'Homme 45924 ORLÉANS Cedex 9
CLOUTOUR	Paul	Nantes Métropole 2 cours du Champ de Mars 44000 NANTES
COCAUD	Jean - Paul	MSA 44 Vice - Président 2 impasse de l'espéranto 44957 Nantes
COLAS	Fabienne	MUTUALITE 56/29, 14 Rue Colbert, 56100 LORIENT
COLAS	Virginie	Psychologue 241 rue de l'Emeraude 44850 LIGNE
CORNIC	Carinne	CAF DU NORD FINISTERE 1 rue Portmoguer 29602 BREST CEDEX2
CORT ARCE	Béatrice	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
COSNEAU	Evelyne	Mairie de Bouchemaine 4 quai Noe 49080 BOUCHEMAINE
COUILLES	Mathieu	C.E.R.I.S.E 11 square de Galicie 5200 RENNES
COUILLEAU	Françoise	Udafaam 3 rue de la comète 44730 Saint Michel chef chef

DE LAJARTRE	Anne - Sophie	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
DELLAL	Malika	CAP Gemini-Ouest 25 bis rue Paul Bellamy BP 81515 4005 NANTES CEDEX
DEROCHE	Catherine	Mairie de Bouchemaine 4 quai Noe 49080 BOUCHEMAINE
DESGRIS	Anne-Laure	CRES Bretagne maison du champs de mars 6 cours des alliés 35043 Rennes Cedex
DHIENNE	Marie- Claude	Mairie de Bouchemaine 4 quai Noe 49080 BOUCHEMAINE
DHOLLAND	Jérôme	CE AKER - YARDS Avenue Bourdelle BP 90 180 44600 SAINT NAZAIRE
DIMA	Amélie	association blé en herbe 18 rue de la plissonnière 44310 Saint Colomban
DROZ - BARTHOLET	Céline	SCOP CEALLY 1 RUE Michel Ange 44600 SAINT NAZAIRE
DUSSUET	Annie	Faculté des Sciences Économiques et de gestion Chemin de la Sensive du Tertre 44000 NANTES
EON	Béatrice	19 rue de la Convention , 44100 NANTES.
FABRY		ANGERS Proxim'Service 50 rue Lionnaise - 49100 ANGERS
FARINEAU	Marjolaine	Faculté des Sciences Économiques et de gestion Chemin de la Sensive du Tertre 44000 NANTES
GANNEREAU - BONDIS	Isabelle	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
GAUVRIT	Laëtitia	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
GILLOIS	Bernard	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
GIRET	Françoise	APEFI 3 rue du Roussillon 29000 Quimper
GONZALES	Libertad	En Alaquàs, conciliaras C/Majo, 88 46970 Alaquàs (Valencia) Espagne
GOUJON	Sylvie	DGAS 2 rue du traité de Rome 44210 Pornic
GRENIER	Marie- Christine	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
GRIPPAY	Sabrina	ATELIER HA! Sarl scop 6 place Concorde 44430 Le louroux-Botereau
GUEGUEN	Michèle	CIDF 11 avenue René Coty 44600 Saint Nazaire
GUICHARD	Michaëlle	MAEF 29 quai François Mitterrand 44273 Nantes cedex 3
GUILBAUD	Corinne	Eurofins Scientific Analytics rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 NANTES
GUILLOUX	Herveline	Conférence des villes de Bretagne hôtel de ville 1 place de la mairie 35000 RENNES
HUON	Jeanne	CAF DU NORD FINISTERE 1 rue Portzmoguer 29602 BREST CEDEX2
HEDIN	Valérie	Paz à Pas rue Françoise Dolto 44800 S <sup>TE</sup> PAZANNE
HERVAUX	Didier	Convergence - Applications 5 bis r Bel Air 44470 CARQUEFOU
HERY	Pauline	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
HIVERT	Mélanie	MSA 49 Chargée d'étude 3 rue Lacretelle Beaucouzé 49938 Angers Cedex9
HOUDIN	Laure	MSA 49 3 rue Lacretelle Beaucouzé49938 Angers Cedex 9
HUARD	Jean - Paul	Nantes Métropole 2 cours du Champ de Mars 44000 NANTES
JAMET	Sonia	26 résidence les Boillardières 44310 Saint Colomban
JOUINEAU	Isabelle	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
KEEGAN - MOUTARDE	Kathy	Croissance 45 route de Saint Père 44210 PORNIC
LABROUSSE	Damien	Les Écossoles 42 rue des hauts pavés 44100 Nantes
LACAZE	Florence	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
LACROIX	Martine	Lamballe Communauté 50 rue d'Armor 22400 LAMBALLE
LAINE	Yvon	FACE CEZAM BRETAGNE 1 Rue Du Plessis - 35600 REDON
LAMOUR	Simone	CIDF 11 avenue René Coty 44600 Saint Nazaire
LANURIEN	Didier	CE AKER YARDS Avenue Bourdelle BP 90180 44600 Saint Nazaire
LAONET	Servane	AFPE Centre Louis Guilloux 12, rue du Vau-Méno - BP 507 22005 SAINT-BRIEUC Cedex 1
LAPERRIERE - MICHAUD	Dominique	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
LE GOFF	Dominique	CAF DU NORD FINISTERE 1 rue Portzmoguer 29602 BREST CEDEX2
LE GOFF	Yvan	ECOUMENE -

		15 bd F. Roosevelt - 35200 RENNES
<b>LE GOUALE</b>	Lionel	MAEF 29 quai François Mitterrand 44273 Nantes cedex 3
<b>LECLERC</b>	Annie	Cité Judiciaire Service Social des Personnels 7 bd Abélard 35031 Rennes
<b>LEFEVRE</b>	Julie	Mairie de Rezé Place Jean Baptiste Daviais 44400 REZE
<b>LELORE</b>	Benoit	MSA 44 2 impasse de l'espéranto 44957 NANTES
<b>LEROUX</b>	Marie-Odile	MSA 49 Responsable territoriale 3 rue Lacretelle Beaucouzé 49938 Angers Cedex 9
<b>LEROUX</b>	Marie - Line	Paz à Pas rue Françoise Dolto 44800 S <sup>TE</sup> PAZANNE
<b>LESTIENNE</b>	Amélie	ECOSSOLIES 42 rue des hauts pavés 44100 NANTES
<b>LEVEILLER</b>	Annie	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
<b>LINTANF</b>	Annie	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
<b>LOZACH</b>	Céline	APEFI 3 rue du Roussillon 29000 Quimper
<b>MALAVOLTI</b>	Giovana	Tempo Project Comune di Prato Piazza del Comune,2 Italie
<b>MALINGE</b>	Philippe	Mairie de Nantes 2 rue de l'Hôtel de ville 44000 NANTES
<b>MARSAC</b>	Julie	Conseil général d'Indre et Loire 18 place préfecture 37000 TOURS
<b>MARTIN</b>	Nicole	MSA 44 2 impasse de l'espéranto 44957 NANTES
<b>MELLINI</b>	Chiara	Tempo Project Comune di Prato Piazza del Comune,2 Italie
<b>MENARD</b>	Marie Noelle	Mairie d' Angers Bd résistance déportation49100 ANGERS
<b>MERAND</b>	Bernard	CRES Bretagne maison du champs de mars 6 cours des alliés 35043 Rennes Cedex
<b>MERCIER</b>	Tiphaine	Mairie Service VADP 2 rue de l'Hôtel de Ville 44800 Saint Herblain
<b>MICOU</b>	Yolande	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
<b>MILLES</b>	Virgine	9 impasse de la Douterie 44770 LA PLAINE SUR MER
<b>MOREAU</b>	Cathy	AFR HAUTE GOULAIN Multi-accueil le Baby-club espace des Loriots 7 rue de la châtaigneraie 44115 Haute Goulaine
<b>MOREAU</b>	Jocelyne	CAF 44 Conseillère technique 22 rue de malville 44044 NANTES cedex
<b>MORNET</b>	Maryse	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
<b>MOYON - MAUGIN</b>	Patricia	Les Poulbots 31 avenue de la guerche 44250 St BREVIN
<b>NERRIERE</b>	Sarah	CFEJE 102 rue Saint -Jacques 44300 NANTES
<b>NOBLET</b>	Christine	UR SCOP LA Contemporaine 13 rue Henri Radigeois 44800 Saint Herblain
<b>NOGUÈS</b>	Henry	Faculté des Sciences Économiques et de gestion Chemin de la Sensive du Tertre 44000 NANTES
<b>NOUBLANCHE</b>	Aurélié	CRES Bretagne maison du champs de mars 6 cours des alliés 35043 Rennes Cedex
<b>ORANGE</b>	Marguerite	Multi-accueil Les Lutins 5 rue André Gide 49130 Les Ponts de Cé
<b>ÓRORKE</b>	Charles	UFCV 19 rue Arsène Leloup BP 48541 44000 NANTES
<b>PADOVANI</b>	Fabienne	Mairie de Nantes rue de l'Hôtel de Ville 44094 Nantes
<b>PERROCHAIS</b>	Françoise	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
<b>PERROT</b>	Céline	CONSEIL GÉNÉRAL 44 3 quai Ceineray BP 94109 44041 Nantes
<b>PETITGAS</b>	Marie - Noëlle	UAAFAM 44 2 rue de Launay Sillay 44115 BASSE GOULAIN
<b>PETTORELLI</b>	Louise	ANGERS Proxim'Service 50 Rue Lionnaise 49100 ANGERS
<b>PITON</b>	Michèle	MAMHIQUE 22 7 rue des champs de pie 22099 ST Briec
<b>POUPARD</b>	Marie-Cécile	Centre social intercommunal du Vihiersois Mairie rue Beaurepaire 49310 VIHIERIS
<b>RADIGUE</b>	Marie- Anne	Crèche ASFAD Rennes 146 A route de Lorient 35000 RENNES
<b>RAIS - ASSA</b>	Catherine	MAMHIQUE 22 7 rue des champs de pie 22099 ST Briec
<b>RAY</b>	Bénédicté	CRES Bretagne maison du champs de mars 6 cours des alliés 35043 Rennes Cedex
<b>REMAUDIN</b>	Rachel	MAEF 29 quai François Mitterrand 44273 Nantes cedex 3
<b>RENARD</b>	Marie- Christine	10 Chemin des Basses Guerches - 44140 STE MARIE SUR MER
<b>RICHARD</b>	Chantal	UNION LOCALE CFDT NANTES 9 rue de la Gare de l'État 44276 NANTES Cedex 2

<b>RICHARDEAU</b>	Sandrine	RADAR Blockaus DY10 5 bis boulevard léon Bureau 44200 NANTES
<b>RICORDEL</b>	Gaelle	ADEME 500 rte de Lucioles 06560 VALBONNE
<b>RIDARD</b>	Alain	FACE CEZAM Château du mail 1 rue du plessis 35600 Redon
<b>RINCEL</b>	Valérie	CRES Bretagne maison du champs de mars 6 cours des alliés 35043 Rennes Cedex
<b>ROBET</b>	Diane	ADMR 7 allée de la maladrie BP 32302 44123 Vertou Cedex
<b>ROUSSET</b>	Emmanuelle	PARENBOUGE 9 rue de Flandre 35000 RENNES
<b>RUELLO</b>	Nathalie	PAIO SEGRÉ 6 place de la Loge 49500 SEGRE
<b>SALEH</b>	Fatima	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
<b>SAO</b>	Mari-am	Les Ecossoilies 42 rue des hauts pavés 44100 Nantes
<b>SFOGGIA</b>	Catherine	ATELIER HA! Sarl scop 6 place Concorde 44430 Le Loroux-Bottreau
<b>SIMON</b>	Anaïck	direction Petite Enfance ville de Nantes Mairie de Nantes 2 rue de l'Hôtel de Ville 44094 NANTES Cedex 1
<b>SOUVESTRE</b>	Martine	MSA 49 Chargée d'étude 3 rue Lacretelle Beaucozuté 49938 Angers Cedex 9
<b>STERN</b>	Jacques	MAEF 29 quai François Mitterrand 44273 Nantes cedex 3
<b>SURIRAY</b>	Maurice	FNEJE Nantes 2 rue du maréchal de Lattre de Tassigny 44000 Nantes
<b>TANAY</b>	Mathilde	Lamballe Communauté 50 rue d'Armor BP 90456 22404 LAMBALLE
<b>DESTAINVILLE</b>	Darlène	MAMHIQUE 22 7 rue des champs de pie 22099 ST Brieuc
<b>TOURET</b>	Christelle	Centre social intercommunal du Vihierois Mairie rue Beaurepaire 49310 VIHIERIS
<b>TREGRET</b>	Jacqueline	Mairie de Saint Nazaire Place François Blancho 44600 Saint Nazaire
<b>TURCANT</b>	Marie France	ASSOCIATION PETITE ENFANCE 2 rue Jean Rostand 49100 ANGERS
<b>VALLEE</b>	Colette	Les Poulbots 31 avenue de la guerche 44250 St BREVIN
<b>VINCENT</b>	Anne	Animation Rurale 44 35 rue Paul Bert BP10509 44105 Nantes cedex
<b>VIOLET</b>	Gaëlle	84 à 100 rue du miroir BP 26215 72006 LE MANS Cedex 1